



VICHYCOMMUNAUTÉ

Offre de stage par Vichy Communauté

Les circuits alimentaires de proximité et l'animation foncière

Intitulé : Mettre en lien le zonage P.A.T. et l'accompagnement des porteurs de projets agri-alimentaires

Service : Développement durable (Projet Alimentaire Territorial intercommunal)

Période : Mars-août 2019 (6 mois de préférence)

Lieu : Hôtel d'agglomération et les communes

Mots clés : agriculture périurbaine, circuits courts, circuits alimentaires de proximité, installation hors cadre familial, diversification agricole, agriculture biologique...

Résumé : Dans une démarche de mise en œuvre progressive d'un Projet Alimentaire Territorial intercommunal sur 3 ans (2018-2020), Vichy Communauté souhaite développer un accompagnement territorial des nouveaux porteurs de projets agricoles - en particulier en maraîchage, en production laitière ou en arboriculture fruitière... Ces nouveaux agriculteurs contribueront à la souveraineté alimentaire du territoire, bassin de Vichy, par une alimentation saine et de qualité, respectueuse de l'environnement (sols, ressource en eau, air) tout en relocalisant des emplois et la richesse créée. L'inventaire réalisé en 2018 a identifié 75 ha de maîtrise publique sur les 39 communes de l'intercommunalité et près de 120 ha privés en déprise agricole (ou friches) à remobiliser. Un zonage P.A.T est en cours de définition. Il est donc possible de mettre en relation ce potentiel foncier et les attentes des porteurs de projets, dans une démarche d'accompagnement d'un parcours professionnel et qui peut parfois rejoindre un véritable projet de vie.

Objectif : Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif d'accompagnement foncier, vérifier l'adéquation entre attentes des porteurs et propositions d'accompagnement du territoire (premiers contacts porteurs ; sites-test via l'espace-test « Ilots Paysans » ; poursuivre l'information aux maires ; consolider la base de données « porteurs de projets »...). Participer à la rédaction de l'appel à projet d'installation.

Ressources : S'appuyer sur l'action PAI de la Chambre d'agriculture Allier, du FRCIVAM, de Terres de Liens Auvergne, du GRAB... et sur les acteurs en général du foncier (SAFER, EPF, service Urbanisme et Aménagement pour les PLU/PLUi) et de l'environnement (Contrats territoriaux milieux aquatiques).

Résultats attendus :

- . des maires entrés dans la démarche et conditions d'accueil de porteurs de projet définies
- . dispositif d'accompagnement des porteurs de projets précisé
- . appel à candidature lancé

Profil : étudiant-e en fin d'études Ingénieur ou MASTER 2 universitaire ayant une bonne connaissance des enjeux en matière d'agriculture et d'alimentation et une approche du développement local et rural. Connaissance et bonne maîtrise des outils numériques de type base de données + cartographie SIG.

Rémunération : selon la réglementation en vigueur ; accès gratuit au restaurant du pôle universitaire Lardy